

# PLEUDIHEN

Village

24/02/2017 n°1889

[www.pleudihen.fr](http://www.pleudihen.fr)

## Plan Communal de Sauvegarde (PCS) et personnes fragiles

La commune de Pleudihen-sur-Rance a élaboré son PCS, celui-ci a été validé par le conseil municipal le 3 septembre 2015 et il est consultable en mairie par la population. Pour permettre une bonne efficacité de son action auprès des personnes fragiles, le PCS prévoit la création d'un dispositif d'alerte ponctuelle au profit des personnes âgées, des malades, des personnes handicapées.

Des incidents catastrophiques mais surtout des risques climatiques peuvent entraîner des coupures d'alimentation électrique, téléphonique voire en eau. Si vous êtes dépendant de l'électricité pour vos équipements médicaux (lit médicalisé, assistance respiratoire, matériel électrique de perfusion..., si vous avez besoin d'être en relation téléphonique avec des tiers... le PCS prévoit de vous apporter assistance. Mais pour que cette aide soit possible, il est important de vous faire connaître en mairie. Il vous suffit de remplir le formulaire mis à votre disposition. Toutes les données recueillies par ce formulaire sont facultatives. Elles font l'objet d'un traitement uniquement destiné à aider le maire à l'organisation des secours à déclencher en cas de nécessité. Ce registre, conforme à la loi « Informatique et Liberté » est strictement confidentiel et n'est pas mis à disposition du public.

M. PANGAULT, 1<sup>er</sup> Adjoint

## Le point sur le portage des repas

Depuis octobre 2012, le CCAS et la Maison de Retraite ont mis en place le portage des repas chauds à domicile pour les personnes âgées ou dépendantes ayant ou non des problèmes de santé. L'objectif de ce service est, pour les personnes concernées, de permettre leur maintien à domicile le plus longtemps possible ; mais c'est aussi l'occasion d'une rencontre, pour leur sécurité, avec la préposée à distribution des mallettes.

Fin 2016, le nombre de repas délivrés s'élève à 28 786 dont 24 276 par portage, voir le tableau ci-dessous

Année	2012 (3mois)	2013	2014	2015	2016
Repas portés	1 500	5 235	6 096	5 986	5 459
Total délivré	1 900	6 129	7 189	7 121	6 447

La capacité de ce service, qui est réservé aux habitants de Pleudihen, est de 30 personnes par jour et il n'est pas utilisé au maximum de ses possibilités. Le prix du repas apporté et du service est pour l'année 2017 de 9,40€ pour 1 personne, de 7,40€ pour la 2<sup>ème</sup> personne à la même adresse. Le prix des repas délivrés sans portage est de 7,40€.

Actuellement, vous avez toujours la possibilité de vous manifester auprès de la Maison de Retraite pour la mise en place de ce service que ce soit pour le portage à domicile du lundi au vendredi ou pour le retrait à la cuisine de la maison de retraite les samedis, dimanches, et jours fériés.

M. PANGAULT, 1<sup>er</sup> Adjoint

Prochain Conseil Municipal : jeudi 2 mars 2017 à 20h30

**CENTRE CULTUREL**  
[bmpleudihen@wanadoo.fr](mailto:bmpleudihen@wanadoo.fr)

✓ **BIBLIOTHEQUE 02.96.88.20.55**

Lundi		14h-18h
Mardi	9h-12h30	
Mercredi	9h-12h30	14h-17h30
Jeudi		14h-17h30
Vendredi	10h-12h30	
Samedi	9h-12h30	

### SALLE d'EXPOSITION

Créations réalisées par les résidents de la **Maison de Retraite « La consolation »** de Pleudihen sur Rance **jusqu'au 25 février**. Visible aux heures d'ouverture de la bibliothèque.

### MARCHE HEBDOMADAIRE

Tous les mardis entre 9h et 13h sur la place de la Mairie.

**TRI SELECTIF (sacs jaunes)** - Prochain ramassage dans les villages (tous les 15 jours - semaine paire) : **mardi 07 mars**. Dans le bourg : **tous les mardis**.

### INSCRIPTIONS aux ECOLES

#### ECOLE COMMUNALE « ENTRE TERRE ET MER ».

La directrice de l'école publique est disponible pour toute inscription et visite de l'école à tout moment de l'année. Contact : 02.96.83.21.29

#### ECOLE NOTRE-DAME – PORTES OUVERTES.

L'école Notre Dame ouvre ses portes le **samedi 25 mars de 10h à 13h**. L'équipe enseignante se tiendra à votre disposition pour vous faire découvrir l'école.

Pour la rentrée prochaine, vous pouvez déjà prendre contact avec la directrice : Anne-Cécile Québriac-Mukania : 09.61.46.52.08 / 02.96.83.35.43 (mardis et mercredis matins) ou [eco22.nd.pleudihen@enseignement-catholique.bzh](mailto:eco22.nd.pleudihen@enseignement-catholique.bzh)

1917 : « Les réfugiés belges ».

« L'an mil neuf cent dix-sept, le 25 du mois de février, le Conseil municipal de la Commune de Pleudihen s'est réuni à la maison commune en session ordinaire. Etaient présents : Messieurs Pommeret François, Maire, Chevestrier Mathurin, adjoint, Desbrousses Jean Baptiste, Flaud François, Exbource François, Noury Pierre, Huet Mathurin, Lorre Jean, Deleusme Alfred, Hulaud François, Magdeleine François, Brouard Félix.

Les membres présents formant la majorité, Monsieur le Maire déclare la séance ouverte. Monsieur Alfred Deleusme est élu secrétaire.

Le Conseil procède dans un premier temps à la révision des différentes listes d'assistance. ...

Même séance,

**Sur la demande de Monsieur Flaud François, le conseil accorde une indemnité de 10 francs par mois, à Madame Flaud G<sup>on</sup> du bourg pour une durée de huit mois soit 80 francs, pour la location d'une maison à des réfugiés belges. (Abstenu, Monsieur Deleusme Alfred).**

Même séance,

Etude de plusieurs autres sujets avant la clôture de cette réunion par Monsieur le Maire.

\*\*\*\*\*

Extrait du Spécial Ouest-France (Hors-série) de 2014 : Centenaire 14-18,

« Histoires d'hommes de l'Ouest » : « Les réfugiés belges dans l'Ouest, le choc des cultures ».

« Dès août 1914, toute une population de ressortissants belges, pour la plupart non francophones, afflue vers l'Ouest de la France, chassée par la guerre et l'envahisseur allemand. Accueillis dans l'urgence, bien souvent hébergés par l'habitant, ces ouvriers flamands ne parviendront pas à s'intégrer dans ces départements ruraux traditionnels. La brique flamande s'entrechoque au granit breton.

C'est une scène de cohue, une grande pagaille. On est en août 1914. En gare de La Ferté-Macé (Orne), des milliers de réfugiés débarquent après un voyage de plusieurs jours dans des wagons à bestiaux, ils arrivent du nord de la France, et surtout de Belgique. Dès la fin de l'été, le conflit a mis sur les routes et les voies de chemin de fer, toute une population qui fuit l'envahisseur allemand et les champs de bataille. A la fin de la guerre, 120 000 réfugiés allocataires seront répertoriés en Bretagne. Près de deux millions en France. Sans compter tous ceux non officiellement recensés.

Cet exode gêne les militaires. L'état n'a rien prévu : pas de transport, pas d'hébergement, ni d'accueil. La guerre ne doit pas durer. La petite gare de l'Orne fait alors office de lieu de triage où des flots de civils sont dispersés vers l'Ouest. Une minorité, 2% à peine, est orientée dans les villes comme Rennes, Nantes et Saint-Brieuc. La majorité s'achemine vers les zones rurales de Basse et Haute Bretagne. Une répartition qui s'effectue sans aucune logique. Ils arrivent en masse dans des départements non préparés. Les édiles locaux, débordés par la situation, s'organisent dans l'urgence. L'Etat impose tout d'abord l'hébergement de ces populations, pour la plupart non francophones, chez l'habitant, avec la promesse d'une indemnité.

A Cherbourg ou encore Redon, des enquêtes sont conduites auprès des habitants pour savoir qui accepte d'accueillir ces réfugiés flamands : parmi les 10% qui répondent, 20% seulement manifestent une solidarité désintéressée. La situation est terrible pour tous. Les hommes sont partis à la guerre, les campagnes ont besoin de bras. Or, ces nouveaux arrivants sont essentiellement des femmes et des enfants (80%).

Les différences culturelles très marquées compliquent l'intégration. Dès octobre 1914, dans le secteur de Dinan, le sous-préfet parle de « la race des évacués feignants et exigeants ». Le député-maire de Caulnes confirme le sentiment de xénophobie en déclarant : « Beaucoup de réfugiés ont, par leur exigence et leur paresse, provoqué un mouvement de lassitude. »

Dès 1915, la guerre s'enlise. A Saint-Servan (Ille-et-Vilaine), les propriétaires de meublés réquisitionnés pour loger des réfugiés s'impatientent. L'allocation versée par l'Etat ne couvre pas le montant des loyers estivaux. Ils veulent récupérer leur bien. Les plus démunis repartent vers les campagnes ... Où le paysan bretonnant ne comprend pas, au sens propre et figuré, les ouvriers flamands. Ces derniers s'en retournent alors en ville, clandestinement pour travailler dans les usines d'armement. (à suivre...)

Le comité de rédaction : I. Malabeux et J. Reungoat.

**SOCIETE DE CHASSE – Repas des chasseurs : samedi 4 mars à 20h.** Sociétaires, actionnaires et sympathisants de la commune peuvent y participer. Réservation obligatoire auprès des membres de la société de chasse ou auprès du président 02.96.88.21.71 ou 06.74.10.18.49

**CLUB des AINES**

- Voyage en Corse du 15 au 22 mai 2017
  - Du 7 au 14 octobre 2017 : séjour « Le Roussillon catalan » en autocar avec la visite de Barcelone.
- Inscriptions et renseignements : Jeanine Dufeil au 02.96.83.24.70

**STADE PLEUDIHENNAIS**

- Vendredi 24/02 – Chpt FOOT LOISIR. Seniors (30 Ans et +) : Pas de match officiel.
- Samedi 25/02 (Vacances scolaires). - Chpt Jeunes de LIGUE. U 15 A (PH) : Match amical TA de RENNES. Chpt Jeunes de DISTRICT. U 17 A et U 15 B : Voir avec les encadrants. U 18 B (D2) se déplacent à l'US LANVALLAY Foot 1, à 15h30. Football à 8 de DISTRICT. U13/12 : Voir avec les encadrants. Ecole de Football. U11/10/9/8/7/6 : Voir avec les encadrants.
- Dim 26/02 - Chpt SENIORS de LIGUE et de DISTRICT. Journée 15. Seniors A (DRH) reçoivent l'AS TRELIVAN 1, à 15h30. T. syn. Seniors B (D1) reçoivent le CS LANRELAS 1, à 13h30. T. syn. Seniors C (D3) se déplacent à l'ALS TRELAT TADEN 1, à 15h30. Seniors C (D4) se déplacent à l'ALS TRELAT TADEN 2, à 13h30.
- Soirée TARTIFLETTE - VENDREDI 10 Mars - 20h - Salle des Fêtes de Pleudihen. Apéritif. Entrée - Tartiflette/Salade. Dessert - Café. TARIFS : 14 € et 7 € (-12 Ans). Boissons non comprises. RESERVATION jusqu'au 8 Mars auprès des encadrants, joueurs et dirigeants ou au 06.61.77.38.28. (Repas PAYE avec la Licence pour les Joueurs U19 et SENIORS). OUVERT à TOUS, venez nombreux. Possibilité de parts à emporter : Tarif = 8 €.

**AMICALE LAIQUE – SAMEDI 11 MARS - traditionnelle soirée CHOUROUTE.**

Au menu : apéritif, choucroute garnie, salade, fromage, dessert. Boisson comprise. Soirée animée par Dominique MOISAN et son orchestre. Grande piste de danse – Tarif : 26€. Réservations : Ptit Louis 02.96.83.32.05 et Raymond 02.96.83.39.94.

**Association RANCE JEUNESSE ANIMATION recrute pour son accueil de loisirs (juillet 2017) des animateurs et animatrices.** Candidatures manuscrites, accompagnées d'un C.V., d'une photo, et des photocopies des différents diplômes à adresser le plus rapidement possible à : Mme DUFEIL - Présidente de l'association R.J.A. 8 rue de la Fosse Even - 22690 PLEUDIHEN sur RANCE.

**Nouvelle association sur Pleudihen - L'association « Sur le Chemin en Soi »** qui a pour but d'accompagner des projets autour du développement personnel et de la connaissance du vivant, anime des ateliers autour du bien-être et organise des événements ponctuels. C'est dans cette perspective que, dès le mois mars, « Sur le Chemin en soi » prévoit d'organiser chaque lundi, une séance d'1h, intitulée « LES LUNDIS DE LA SOPHRO », à 18h, à un groupe de 12 personnes moyennant un faible coût.

**VEZ DÉCOUVRIR LA SOPHROLOGIE LE LUNDI 6 MARS À 18h** (séance d'informations gratuite) - SALLE DES ASSOCIATIONS (Bibliothèque). Pour tous renseignements : contactez Linda au 02. 96. 39. 24.16 ou par mail [contact.surlechemin@gmail.com](mailto:contact.surlechemin@gmail.com)



**Les RENDEZ-VOUS à la BIBLIOTHEQUE - Dans le cadre de la 19ème édition du Printemps des poètes,** la bibliothèque municipale propose tout au long du mois de mars, différentes animations. Au programme :

- Du 1er au 31 mars, la bibliothèque invite les enfants et les adultes à écrire un poème et à l'accrocher au fil suspendu à l'accueil.
- Les RENDEZ-VOUS de la BIBLIOTHEQUE – Thème : l'AFRIQUE. Les Mercredis 15 et 29 mars, à 15h30 : Conte + atelier créatif (à partir de 5 ans). GRATUIT.

Renseignements et inscriptions au 02.96.88.20.55 ou [bmpleudihen@wanadoo.fr](mailto:bmpleudihen@wanadoo.fr)



**Musiciens à la bibliothèque - Samedi 11 mars 2017 à 11h,** la bibliothèque accueillera deux musiciens de l'Orchestre Symphonique de Bretagne, dans le cadre du projet musique des deux écoles.